



# Institut Saint Berthuin

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL MIXTE ANNEE PREPARATOIRE A  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rue du Fond de Malonne 129  
5020 MALONNE

Direction : M. André

## Conditions d'admission :

Pour pouvoir poursuivre des études à caractère scientifique ou mathématique en 7<sup>ème</sup> préparatoire, tout futur étudiant doit remplir les **4 conditions de base** suivantes :

- Etre né après le 1<sup>er</sup> janvier 1996
- Etre titulaire d'un BAC C ou D ou assimilé
- Etre présent à l'école au moment du début des cours, soit le 10 septembre 2018 au plus tard.
- Transmettre par mail un dossier complet avant le 30/03/2018

**Aucune dérogation** à ces quatre conditions ne sera accordée ... il est inutile de le demander ...

## Procédure à respecter :

Pour obtenir une **promesse d'inscription** à l'ISBM, en 7<sup>ème</sup> Préparatoire à l'Enseignement Supérieur, le dossier d'un élève étranger hors CEE doit comprendre :

1. **les deux documents d'inscription (ci-dessous page 3 et page 5) complétés**
2. **une copie certifiée conforme des documents d'identité** (carte d'identité, passeport, ...),
3. **le relevé de notes (BAC) certifié conforme**
4. **le versement du minerval** « élève étranger » de 868 € et **le versement du minerval spécifique à la 7 PES** : 124 € Donc un montant total de **992 €** sur le compte de l'Institut Saint Berthuin, rue du Fond de Malonne 129, 5020 MALONNE. Les coordonnées du compte sont les suivantes : IBAN : BE20 0680 9489 8056, BIC : GKCCBEBB , **Indiquer en communication le nom + prénom + date de naissance de l'étudiant.**
5. **une copie certifiée conforme d'équivalence** au CESS du titre étranger. Pour connaître la procédure, consulter site web :  
<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=806>

Si l'équivalence définitive n'est pas obtenue, une preuve d'introduction de la demande est obligatoire.

Lorsque ces différents documents sont en la possession du demandeur, ils sont transmis **PAR MAIL UNIQUEMENT** à l'adresse : [inscriptions7PES@isbm.be](mailto:inscriptions7PES@isbm.be)

Il est donc inutile de téléphoner ou de se présenter à l'école. Aucune information supplémentaire ne sera transmise et aucune personne ne pourra être reçue physiquement.

Il sera alors procédé à la vérification du dossier.

- S'il s'agit d'une **reconduction** d'un dossier introduit pour l'année 2017-2018 **ET** que les 4 conditions ci-dessus sont respectées, il suffit d'envoyer un courrier à l'adresse mail [inscriptions7PES@isbm.be](mailto:inscriptions7PES@isbm.be) en précisant le nom, le prénom et la date de naissance du candidat et fournir les deux documents d'inscription (page 3 et page 5) complétés.

**Une promesse d'inscription sera alors transmise à partir du 12 mars à la personne responsable en Belgique qui fera suivre à l'intéressé.**

- S'il s'agit d'une **nouvelle demande**, les 4 conditions doivent être respectées de même que les 5 points de procédure. **Une fois complet**, le dossier est transmis par mail à l'adresse [inscriptions7PES@isbm.be](mailto:inscriptions7PES@isbm.be) et sera traité.

**Une promesse d'inscription sera alors transmise à partir du 12 mars à la personne responsable en Belgique qui fera suivre à l'intéressé.**

### **Mises en garde :**

1. J'attire encore votre attention sur le fait que la délivrance d'une promesse d'inscription n'entraîne pas automatiquement l'octroi d'un visa d'études pour la Belgique, celui-ci relevant des autorités compétentes. Au cas où il ne serait pas obtenu, **seul** le minerval «élève étranger» de 868 € sera remboursé sur base d'une demande écrite et de la preuve de non-délivrance du Visa.
2. Il est fortement conseillé de prévoir une arrivée sur le territoire belge avant la rentrée scolaire idéalement avant le 1<sup>er</sup> septembre pour permettre de régler les problèmes administratifs avant le début des cours (10 septembre 2018). L'étudiant(e) se présentera à l'école dans les 3 jours de son arrivée en Belgique muni de son billet d'avion et en tout cas avant le 30 septembre 2017 qui est la date limite d'admission.
3. Cette année, de nombreux étudiants sont mis en difficulté parce que leur domicile se trouve à 3h de route de l'école. Quitter celui-ci à 5h30 et le rejoindre à 20h ne permet pas un travail efficace. Soyez attentifs à ce point dans le respect des étudiants !
4. A l'arrivée, une copie du permis de séjour en cours de validité sera demandée.
5. Pour que le dossier aboutisse dans les temps, il faut prendre rendez-vous à l'Ambassade dès transmission du dossier complet. Les bureaux sont réduits en été !



**7<sup>EME</sup> PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECIALE  
MATH -SPECIALE SCIENCES**

**ETUDIANTS HORS UNION EUROPEENNE**

**Données personnelles :**

NOM : .....

PRENOM : .....

SEXE : G / F (barrer le symbole inutile)

Né(e) à ..... (ville et pays de naissance)

Le ..... Nationalité .....

GSM .....

Adresse courriel (email-lisible) .....

**Equivalence** (coche la case correspondant à ton cas):

- Equivalence reçue : la transmettre avec la demande d'inscription (scannée)
- Demande d'équivalence introduite : envoyer la preuve de cette introduction (scannée)

**Etudes envisagées** pour la suite (année scolaire 2019-2020) :

.....  
.....

**Coordonnées complètes et exactes de la personne responsable en Belgique :**

(en majuscules) -ATTENTION la promesse d'inscription sera envoyée à cette adresse

Nom et prénom : .....

***Adresse complète***

Nom de la rue, numéro-boite : .....

Code postal - localité .....

GSM (personne en Belgique) .....

Adresse courriel (email-lisible) .....

## CHOIX DES GRILLES :

### Spéciales mathématiques :

A1 : Préparation aux études supérieures à dominante mathématique, pour les étudiants qui envisagent de passer l'examen d'entrée pour accéder aux études d'ingénieur civil, de présenter l'examen d'admission à l'Ecole Royale Militaire (ERM section polytechnique) ou des études en mathématique, en physique, en informatique ;

A1			
Formation obligatoire			
	A11	A12	A13
Math	20	20	20
Sciences	6	6	6
Informatique	2	2	2
Formation optionnelle			
Français	0	2	0
Anglais	2	0	0
Dessin DAO	0	0	2
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

A2			
Formation obligatoire			
	A21	A22	A23
Math	20	20	20
Sciences	4	4	4
Informatique	2	2	2
Formation optionnelle			
Français	2	0	2
Anglais	0	2	2
Dessin DAO	2	2	0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

A2 : Préparation aux études supérieures à dominante mathématique, pour les étudiants qui envisagent un baccalauréat en informatique ; de présenter l'examen d'admission à l'Ecole Royale Militaire (ERM section « toutes armes »), des études en sciences économiques ;

A3 : Préparation aux études supérieures à dominante mathématique, pour les étudiants qui envisagent des études d'ingénieur industriel, ou architecte.

A3			
Formation obligatoire			
	A31	A32	A33
Math	18	18	18
Sciences	8	8	8
Informatique	2	2	2
Formation optionnelle			
Français	2	0	2
Anglais	0	2	2
Dessin DAO	2	2	0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Spéciales sciences

B1 : Préparation aux études supérieures à dominante scientifique pour les étudiants qui envisagent de passer l'examen d'entrée pour accéder aux études de médecine, de dentisterie.

B1		
Formation obligatoire		
	B11	B12
Math	12	12
Sciences	14	14
Français	2	2
Formation optionnelle		
Anglais	2	0
Informatique	0	2
Total	30	30

B2			
Formation obligatoire			
	B21	B22	B23
Math	12	12	12
Sciences	14	14	14
Formation optionnelle			
Français	2	2	0
Anglais	0	2	2
Informatique	2	0	2
Total	30	30	30

B2 : Préparation aux études supérieures à dominante scientifique pour les étudiants qui envisagent des études dans le domaine de la santé (infirmier(e)s), de biologie, de chimie, de pharmacie, d'agronomie, de médecine vétérinaire, ...

NOM : ...

PRENOM : ...

Entoure le numéro de la grille que tu choisis :

A11 - A12 - A13 - A21 - A22 - A23 - A31 - A32 - A33 - B11 - B12 - B21 - B22 - B23

**ATTENTION ! TON CHOIX EST DEFINITIF, IL NE POURRA ÊTRE MODIFIÉ À TON ARRIVÉE**

Signature de l'élève :

.....

**DONC :**

1. Tu réponds au 4 conditions de base page 1
2. Tu as complété la page 3
3. Tu as complété le cadre page 5
4. Tu as versé les 992 € sur le compte de l'école,
5. Tu as réalisé et légalisé une copie de tes documents d'identité
6. Tu as fait une copie légalisée de ton relevé de note du BAC
7. Tu as introduit une demande d'équivalence ou tu as reçu cette équivalence

Alors, tu peux scanner et transmettre les documents 2-3-5-6-7 uniquement **PAR MAIL** à l'adresse : [inscriptions7PES@isbm.be](mailto:inscriptions7PES@isbm.be) en notant ton nom et ta date de naissance en sujet du mail.

La promesse d'inscription sera envoyée à ton répondant belge après le 12 mars 2018.

**DATE LIMITE D'ENVOI : 30/03/2018 ... aucune dérogation à cette date !**

M. André  
Directrice ISBM